Infos +…

Afin de prévenir les cambriolages, nous vous transmettons les conseils de la Gendarmerie Nationale

Tranquillité absence

Les périodes de vacances, les week-ends prolongés, les absences liées à des obligations professionnelles représentent des périodes propices aux cambriolages.

Tout départ ou longue absence doit être signalé à la brigade territorialement compétente.

COMMENT AVISER LA BRIGADE DE GENDARMERIE

Vous pouvez :

- Vous rendre à la brigade de votre domicile ou transmettre par courrier le coupon ci-dessous.
- Composer le numéro de téléphone de votre brigade locale :

04.74.83.57.00

et communiquer les renseignements nécessaires.

ACTION CONDUITE PAR LA GENDARMERIE

Les résidences signalées aux gendarmes feront l'objet d'une attention toute particulière au cours de leurs surveillances quotidiennes, **de jour comme de nuit.**

QUELQUES CONSEILS DE PREVENTION….

- **Ne laissez pas votre maison sans surveillance**. Outre la Gendarmerie, vous pouvez signaler votre départ à vos voisins pour qu'ils s'alarment de toute présence ou mouvement suspect aux abords de votre résidence.
- Bien **vérifier la fermeture de toutes les issues et les renforcer au besoin** (barres, verrous). Une porte blindée, ou en tout cas munie d'une serrure multipoints avec armature métallique, présente une difficulté dissuasive non négligeable.
- L'idéal est de confier à des voisins ou à des proches le soin de **« faire vivre » votre domicile pendant votre absence** : ouvrir et fermer les volets, allumer les lumières, vider votre boîte aux lettres régulièrement, etc…. Il existe aussi dans le commerce des minuteurs connectables sur une prise de courant pouvant servir à allumer et éteindre les appareils électriques à des heures données, simulant de fait une présence.
- Contactez votre opérateur télécom pour faire renvoyer pendant toute la durée de votre absence les appels de votre téléphone fixe vers votre portable.
- **Un système d'alarme** est un moyen de protection supplémentaire très efficace s'il est choisi et installé avec soin.
- **Attention aux faux professionnels** (faux plombiers, faux agents EDF, faux agents de sécurité, etc.…) qui peuvent profiter d'une visite à votre domicile pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage. Exigez toujours la présentation d'une carte professionnelle.
- **Notez la marque, le type et le numéro de série de vos appareils hi-fi, photographiez vos meubles, biens et bijoux de valeur.** En cas de vol, le remboursement par les assurances s'en trouvera ainsi facilité et les enquêteurs disposeront d'un signalement précis qui leur permettra d'identifier et/ou de vous restituer vos biens.
- Ne **laissez pas les clés de votre véhicule ainsi que votre sac à main, portefeuille**… à la vue ou dans l'entrée de votre habitation.

✂ .....

RENSEIGNEMENTS A TRANSMETTRE À LA GENDARMERIE AVANT VOTRE DEPART

Nom, prénom : .....
Adresse et téléphone du domicile à surveiller : .....
.....
Téléphone du propriétaire durant l'absence : .....
Période d'absence : du ..... au ..... inclus.
Nom, prénom, téléphone de la personne habilitée à visiter les lieux (relevé courrier, arrosage fleurs etc.…) ou à prévenir en cas de problème : .....

Ne pas jeter sur la voie Publique - Editeur : Commission Communication - Mairie de Saint Jean de Soudain

Mars 2009 N° 73

Saint Jean de Soudain

Bulletin d'informations Municipales

Commémoration du 19 mars

Cette manifestation au monument aux morts a été organisée par la FNACA et son Président M. Roger Doublier, avec le concours de la Municipalité.

Une remise de médailles a eu lieu :
M. Guy Albert
Médaille de la Reconnaissance de la Nation.
M. Paul Chatelus
Médaille de la Reconnaissance de la Nation
M. Claude Mariscal
Médaille de la Reconnaissance de la Nation
Médaille Commémorative avec agrafe Algérie.

De nombreux portes drapeaux représentant les divers comités locaux étaient présents.
Le Souvenir Français a également participé à cette commémoration qui s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil opérationnel d'aide à la décision du Maire pour faire face à un événement

OBJECTIFS PRIORITAIRES

Sauvegarder les vies humaines
Diminuer les dégâts
Protéger l'environnement

AVEC COMME FINALITE

De faire face aux premiers instants de l'événement (surtout face à des risques naturels)
De s'intégrer dans un plan départemental de secours

Le groupe de travail s'est réuni le 17 mars. Un compte rendu détaillé vous sera proposé au mois d'avril

Important

BRULAGE DES VEGETAUX

Un arrêté préfectoral réglemente le **brûlage des déchets végétaux** (bois provenant des débroussaillements, taille de haies, d'arbres).

Ce brûlage est autorisé, uniquement pour les particuliers, du 1 mai au 14 juillet inclus et du 1 octobre au 14 février inclus.

Il ne devra s'effectuer qu'après le lever du jour. L'extinction totale du feu devra avoir lieu avant 20h. Le brûlage ne doit entraîner pour le voisinage et les usagers des axes routiers et ferroviaires aucune gêne, aucun danger, notamment par les fumées. Il est interdit les jours de grand vent.

Le pisé dans tous ses états

Dans le prochain bulletin, vous trouverez un grand jeu-découverte de notre commune proposé dans le cadre des **journées autour du pisé les 24, 25 et 26 avril.**
Manifestation organisée par la bibliothèque municipale
Notre patrimoine architectural sera mis à l'honneur avec des expositions, des ateliers (pisé banché, modelage de terre crue…), une conférence, des lectures…
Tous les détails du programme dans le bulletin d'informations municipales d'avril.

La vie locale

Carnaval de l'école à Saint Jean

Un soleil radieux accompagnait le défilé des enfants de l'école déguisés pour la circonstance en animaux de toutes sortes !
De nombreux parents les entouraient pour se rendre sur le plateau d'Orgères où on fit brûler « Monsieur Carnaval ».

Les vaches noires et blanches, les tigres, les coccinelles, quelques dragons, des pingouins… côtoyaient les traditionnelles princesses et arlequins. Les enseignants eux-mêmes étaient méconnaissables et un splendide lion accompagnait les petits ! Le sourire était sur tous les visages !

Après le tour du plateau, le goûter offert par le Sou des Ecoles les attendait sous le préau. Un moment fort qui laissera des souvenirs dans la mémoire des enfants.

Centre Communal d'Action Sociale

Lors de son récent Conseil d'Administration du 10 mars dernier, le CCAS a délibéré, à nouveau, quant à l'aide à accorder aux familles saint-jeannaises utilisant les centres de loisirs et les centres de vacances agréés « Jeunesse et Sports » pour leurs enfants jusqu'à 16 ans.

Ainsi, toujours sur une durée de 28 jours maximum et sur la base d'une **journée complète** d'accueil, en fonction du Quotient Familial (QF) de la Caisse d'Allocations Familiales, le CCAS accorde désormais :

- 6 €, jusqu'à 450 de QF,

- 5,50 €, de 451 à 650 de QF,

- 4,50 €, de 651 à 1000 de QF.

Certains bons de nourriture/chauffage de nos aînés de plus de 70 ans nous ont été retournés, avec une demande pour qu'ils soient affectés à des familles dans le besoin.

Nous avons été très sensibles à ce souci de solidarité et le CCAS veillera à ce que les familles en réelle difficulté puissent bénéficier de cette générosité.

Nous vous joignons dans ce bulletin municipal de mars un questionnaire relatif à vos besoins et à vos attentes concernant le CCAS.

Nous vous rappelons que vous êtes également les acteurs de la politique sociale de notre commune.

Théâtre pour tous

Un public nombreux a assisté à la soirée organisée par le Sou des Ecoles le 14 mars dernier.
Les « Tréteaux s'couch'tard » de Charancieu-Valencogne ont proposé en première partie « Des chiffres et des Lettres », une courte pièce interprétée avec humour par les jeunes éléments de la troupe, puis « Le Paradis en héritage » une œuvre plus importante où les aînés ont déployé un réel talent comique.
Un spectacle plein de gaieté qui a ravi grands et petits !

Associations

Soirée Antillaise à Saint Jean

C e fut une pause chaleureuse dans la grisaille de nos longues soirée d'hiver que ce repas dansant du 28 février organisé par le Comité des Fêtes de Saint Jean de Soudain : 120 convives emmenés sous d'autres tropiques, vers la mer des Caraïbes…

Menu exotique, préparé pour l'occasion par nos deux cuisiniers Ruddy et Philippe, avec des mets typiquement antillais … plutôt épicés ! Mais aussi danses sur des musiques des îles (souk, reggae, soul) avec l'animation de la sono « Faîtes la Fête ».

La soirée s'est prolongée tard dans la nuit, laissant de très bons souvenirs à tous les convives.

Bruno Leveugle, Président du comité des Fêtes, remercie tous les participants et les bénévoles qui ont contribué à faire que cette soirée soit un succès.

A très bientôt pour un prochain évènement….

Calendrier

MARS

28: Club des Amis de la Danse
Soirée familiale

AVRIL

4: Amicale des Hauts de Saint Jean -
Soirée familiale
17: Réception jeunes citoyens 18h30
18: Boule Saint Jeannaise –
Concours Orgères et Village
Du 24 au 26 : Bibliothèque
« Le Pisé dans tous ses états »

MAI

1 : Pêche Détente Nature
Ouverture de la pêche
1 : Animation Saint Jeannaise
Randonnée Espoir - Repas
8 : Municipalité & Fnaca - Umac
Commémoration 39-45

Bibliothèque municipale

Voyage lecture

Le 24 novembre, nous avons embarqué pour un **« voyage lecture »** avec les élèves de cours moyens de l'école. A bâbord, la bibliothèque départementale ; à tribord, leur instituteur, Mr Aubert ; notre carnet de route, 8 livres sur la thématique de la famille ; nos compagnons de voyage, une classe de 6ème du collège de La Verpillière.

Depuis, les élèves ont parcouru des flots de mots et aux détours des pages, ont rencontré Peau d'âne vêtue des ses plus beaux atours, le petit Chaperon rouge, un prince tisserand, des terroristes irlandais …

Après avoir sillonné les côtes d'Afrique du Sud, émerveillés par la girafe blanche, ils ont rencontré Olivia, l'héroïne d'un beau roman épistolaire avec laquelle ils ont décidé de poursuivre le voyage.

Après une campagne qui ferait rougir nos politiciens nationaux, les élèves votent :

Ils ont ainsi élu, de façon tout à fait officielle et parmi la sélection des 8 contes/romans :

Chère Madame ma grand-mère d'Elisabeth Brami où Olivia tente de percer un lourd secret de famille.

A eux maintenant de mettre en scène leur lecture de ce texte qu'ils présenteront à leurs partenaires de La Verpillière en juin.

Feux tricolores Ecole du village

Les feux tricolores installés par le personnel du Service Technique seront mis en service dans le courant du mois d'avril.